

France Télévisions...à l'ouest du Pecos

Liminaire FO • 25 mars 2026

On le sait depuis toujours.

À l'est du fleuve Pecos, c'est le domaine de la loi.

À l'ouest du Pecos, c'est le Far West.

Et ce CSE va nous donner l'occasion de voir que le Far West à France Télévisions, on y est de plein pied.

Commençons par les dérogations au temps de travail

Beaucoup de demandes de dérogations au sommaire de ce CSE, c'est le signe d'une activité soutenue tant mieux.

Mais c'est aussi l'occasion pour nous de nous arrêter sur la gestion du temps de travail.

En premier lieu, Cannes.

Alors, fort des critiques sur des suites hôtelières hors de prix, on a décidé de baisser la voile.

Nous, France Télévisions, pas nos copains prestataires du privé qui, eux, y vont.

Et cela remet sur la table l'éternel débat de l'externalisation.

Si nous ne confions pas autant d'argent pour des programmes de flux aux producteurs privés, nous produirions nous-même, mieux, mieux modéré d'ailleurs, ce qui n'est pas rien, que vont-ils nous vendre à Cannes les C à vous et C ce soir ????, donc de meilleure qualité, mieux modéré et moins cher en plus.

Et nous serions à Cannes.

CQFD

Intéressons-nous maintenant à la gestion abusive du forfait jours.

Les salariés au forfait jours sont-ils véritablement autonomes.

Certains ont déjà obtenu le retour au système d'heures et le mouvement pourrait s'amplifier.

La raison ? Les raisons, vous voulez dire.

La gestion de la charge de travail via l'enregistrement sérieux des amplitudes.

On a vu régulièrement des relevés individuels d'activité « dé-signés » c'est à dire annulés par un cadre planificateur.

Unilatéralement, sans explication.

Nous disons attention. Le trafic sur les plannings, c'est au choix, pour ceux qui travaillent aux heures, un risque de travail dissimulé.

Et pour ceux qui sont au forfait jours, un motif imparable pour faire sauter ce mode d'organisation du travail.

La garantie des 11h de repos quotidien aussi.

Les personnels de Télématin en savent quelques choses.

Première réunion le dimanche à 17h puis levé le lundi à 2h, ça ne fait que 8h.

Puis dodo à nouveau, au mieux à 11h du matin, mais réunion de prévi. à 16 ou 17h, et ainsi de suite.

Bien illégal tout ça et largement de quoi faire sauter le forfait jours.

Organisation du temps de travail encore avec le télétravail.

Nous avons signé et prorogé un accord basé sur la confiance mutuelle, c'est écrit partout dans le texte.

Un ou une gestionnaire, cadre zélote, a pourtant cru bon d'imposer unilatéralement une nouvelle organisation du télétravail en matinale à Franceinfo.

Résultat, non seulement les modifications n'ont pas été faites dans les règles, mais surtout, les personnels statutaires se sont désengagés et cela coûte plus cher en recours à l'intermittence. Les nouveaux plannings depuis janvier le prouvent.

Tout ceci est source de risques psycho-sociaux pour les salariés concernés.

Tiens, il nous a d'ailleurs été dit que les RPS sont tels que même notre service de médecine du travail ne peut plus assumer. **Notre médecin chef a présenté sa démission. Attention au syndrome France Telecom, la crise a commencé comme ça !**

Alors nous, **à Force Ouvrière, nous faisons du syndicalisme et seulement du syndicalisme.**

Nous sommes partie prenante de la vie de l'entreprise. Nous ne faisons pas de politique.

Quand l'entreprise va mal, nous sommes inquiets car les salariés vont mal et vice versa. Et nous nous mobilisons.

Et l'entreprise va mal, nous venons de l'évoquer.

Triste bilan de l'emploi

Nous continuons avec le bilan emploi du siège. Un autre symptôme.

L'hémorragie. 140 ETP détruits en un an. Et même 200 si on se base sur les effectifs théoriques.

Prenons l'Information, moins d'ETP de base mais trois gros salaires en plus.

Rien à dire encore sur cette nouvelle gouvernance que nous saluons malgré son coût certain mais regardons sous le capot.

Il est là aussi le **Far West social.**

En décembre par exemple, à Franceinfo, une journaliste CDD capée après avoir reçu un mail officiel de prolongation de contrat s'est vu notifier de vive voix la fin de son aventure. Les ruptures de contrat sont pourtant rigoureusement encadrées par le code du travail. Si cette journaliste en avait eu le courage et l'énergie, son CDD aurait été transformé en CDI en 15 jours par les Prud'hommes.

Le Far West encore dans **nos prestigieux bureaux à l'étranger.**

Le producteur de Bruxelles porté par une entreprise chinoise, sous contrat d'auto-entrepreneur, humilié, essoré et jeté cet automne.

Le Far West aussi pour les deux journalistes missionnés par France Télévisions à Dubaï via la société Keya Productions, (enregistrée à Hong-Kong qui opère à New Delhi), arrêtés, maltraités et renvoyés en Inde. Quid de l'accompagnement psychologique après **le terrible incident qu'ils ont vécu ?**

Et au numérique alors. Vous saviez que le projet phare « streaming first » et son poisson pilote, la rédaction numérique emploie des journalistes sous contrat d'auto-entrepreneurs. Déjà deux contentieux au compteur.

Nous arrêtons là pour aujourd'hui.

Alors comme les jonquilles percent et annoncent le printemps, tentons d'être optimistes.

Cette nouvelle gouvernance à l'information, renouvelée, professionnelle, nous allons lui faire crédit c'est bien normal.

Notre espoir ? qu'elle mette un terme aux pratiques illicites, au copinage, aux kabbales, à la gestion antisociale.

Autant de mauvaises pratiques qui ont toujours cours dans d'autres directions.

Rappelons donc à toutes et tous que si FO ne fera jamais de politique, pas d'ingérence éditoriale non plus, FO ne laissera en revanche rien passer sur le social.